



**Conseil d'administration
du Programme
des Nations Unies
pour le développement
et du Fonds des
Nations Unies pour la
population**

Distr.
LIMITÉE

DP/1999/L.13
22 juin 1999
FRANÇAIS
ORIGINAL : ANGLAIS

Session annuelle de 1999
14-23 juin 1999, New York
Point 6 de l'ordre du jour

PROJET DE DÉCISION

99/XX. Stratégie du PNUD en matière de communication
et de promotion

Le Conseil d'administration

1. Prend acte du document DP/1999/19 soumis comme suite à sa décision 98/15 et note que l'élaboration de la stratégie du PNUD en matière de communication et de promotion se poursuit;

2. Se félicite de l'action menée à ce jour pour mettre en relief le rôle du PNUD et des résultats obtenus dans l'instauration au PNUD d'une culture de communication et de promotion;

3. Se félicite également que la stratégie du PNUD en matière de communication et de promotion mette l'accent sur les résultats et une plus grande mise en évidence des réalisations du PNUD en matière de développement;

4. Demande que soit poursuivie l'élaboration de la stratégie du PNUD en matière de communication et de promotion axée sur les résultats, afin de renforcer les liaisons avec le cadre de financement pluriannuel et de rendre compte des incidences budgétaires et en matière d'effectifs;

5. Invite l'Administrateur à continuer de faire rapport sur cette question, compte tenu des résultats de l'examen du cadre de financement pluriannuel, en présentant un rapport oral à la première session ordinaire de 2000, qui sera suivi d'un rapport et d'un débat de fond à la session annuelle de 2000.

Le __ juin 1999
